

Marc JUSTON
Magistrat honoraire
Médiateur
Formateur en MARD et
En Droit de la Famille
Membre du HCFEA (section Famille)

Magistrat honoraire, ancien Président du Tribunal Judiciaire de Tarascon (13), Marc JUSTON exerce actuellement les fonctions de Magistrat à titre temporaire au Tribunal Judiciaire d'Aix en Provence affecté principalement au Tribunal de proximité de Martigues. Il prescrit depuis plus de trente ans des mesures de conciliation et de médiation.

Inscrit sur la liste des Médiateurs de la Cour d'Appel de Nîmes (30), il est missionné dans des différends civils, commerciaux et sociaux, notamment dans les litiges relatifs aux contrats, baux commerciaux, successions, liquidations de communauté, troubles de voisinage, tant en première instance qu'en appel.

De par son expérience professionnelle passée de magistrat, Marc Juston est un praticien du droit civil, de la procédure civile et des modes amiables de règlement des différends. Depuis plus de trente ans, il intervient dans de nombreux colloques, il assure des formations et il a écrit de multiples articles, notamment sur les modes amiables de règlement des différends. Il a acquis une réelle pratique de la médiation pour tous les types de contentieux.